

# Mon ÉCHO ÉNERGIES



**Hérault  
ÉNERGIES**  
Vous accompagner dans la transition énergétique

N°5

Janvier 2025

## Éclairage public : vers un avenir éclairé et économique

Rendez-vous  
sur



pour suivre  
notre actu !

p.1 *L'édito*

p.2 *A la une !*

p.3 *On accompagne !*

p.4 *Au plus près  
de nos partenaires*

p.5 *On aménage !*

p.6 *Parlons finances*

p.7 *Brèves*

[www.herault-energies.fr](http://www.herault-energies.fr)



**Audrey IMBERT**

Conseillère départementale,  
Présidente d'Hérault Energies  
Adjointe ville de Mèze

Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, il me tient à cœur de vous adresser, au nom des élus du Comité syndical, nos meilleurs vœux. Que cette année soit synonyme de succès et d'épanouissement pour chacun d'entre vous, et que notre collaboration continue de contribuer à l'aboutissement de tous vos projets.

Nous vivons une période marquée par une incertitude politique croissante et des finances publiques qui semblent de plus en plus fragiles. Les répercussions de cette instabilité se font sentir sur nos collectivités, qui doivent naviguer dans un environnement complexe et souvent difficile.

Dans ce contexte, il est essentiel que nous restions unis et solidaires. Je vous appelle à faire bloc pour préserver notre socle républicain, qui est la fondation même de notre démocratie et de notre engagement envers nos concitoyens.

En tant que conseillère départementale, je tiens à exprimer mon soutien indéfectible au Président du Département dans les arbitrages budgétaires pour faire répondre aux deamndent de l'Etat. Ces décisions ne sont jamais faciles, mais elles sont nécessaires pour garantir la pérennité de nos services publics et le bien-être de nos habitants. Nous devons travailler ensemble pour défendre nos intérêts et ceux de nos collectivités, en veillant à ce que les besoins de nos concitoyens soient toujours au cœur de nos préoccupations.

Dans ce cadre, Hérault Énergies continuera de jouer son rôle clé en soutenant les collectivités dans leurs projets d'aménagement, de décarbonation et d'économies d'énergie. Nous sommes conscients des défis auxquels nous faisons face, notamment en matière de transition énergétique et de développement durable. C'est pourquoi nous nous engageons à accompagner chaque initiative visant à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir des solutions énergétiques plus respectueuses de l'environnement.

L'année 2025 doit être celle de l'action collective. Ensemble, nous avons la capacité de transformer nos défis en opportunités. En unissant nos forces, nous pouvons innover et trouver des solutions durables qui bénéficieront à nos territoires et à nos populations.

Je suis convaincue que, malgré les incertitudes qui nous entourent, nous avons les ressources et la détermination nécessaires pour relever les défis qui se présentent à nous.

En cette nouvelle année, engageons-nous à renforcer notre coopération, à favoriser le dialogue et à bâtir des partenariats solides.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 riche en projets, en réussites et en moments de partage. Que notre engagement commun nous permette de surmonter les obstacles et d'atteindre nos objectifs. Ensemble, faisons de cette année une étape décisive vers un avenir durable et prospère pour nos territoires.

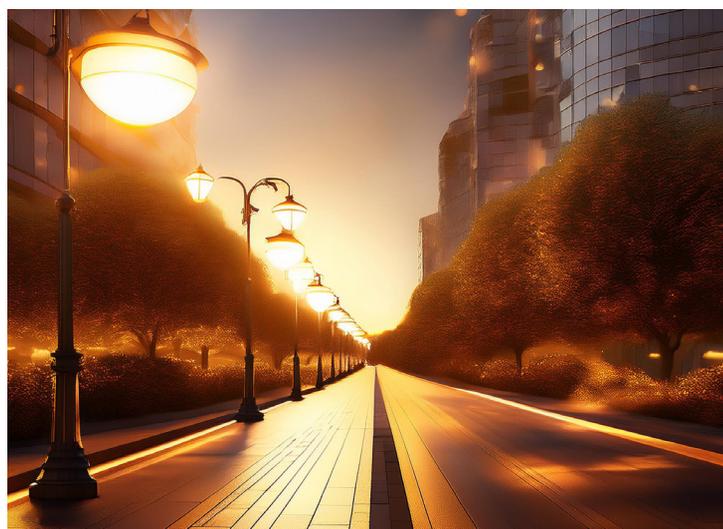
# À la une !



## Un Avenir Éclairé et Économique

Dans un monde où la préservation de l'environnement et la réduction des coûts énergétiques sont devenues des priorités, les rénovations d'éclairage public en LED se présentent comme une solution vertueuse. Non seulement elles permettent de réaliser des économies d'énergie significatives, mais elles améliorent également la qualité de l'éclairage dans nos communes. Les lampes LED sont reconnues pour leur efficacité énergétique et consomment jusqu'à 80 % de moins d'énergie, tout en offrant une luminosité équivalente, voire supérieure à une ampoule classique. Cette réduction de la consommation d'énergie se traduit par des économies substantielles sur les factures d'électricité des collectivités. De plus, les LED ont une durée de vie beaucoup plus longue, pouvant atteindre jusqu'à 100 000 heures, ce qui réduit les coûts de maintenance et de remplacement.

Derrière chaque projet de rénovation de l'éclairage public (LED) se trouve une équipe (interne à Hérault Energies) de chargés d'affaires dévoués. Leur rôle est essentiel pour garantir le succès de ces initiatives. Ils sont responsables de l'évaluation des besoins des communes, de la conception des projets, de la gestion des budgets et de la coordination avec les différents acteurs impliqués. Ils travaillent en étroite collaboration avec les élus locaux et s'assurent que les projets répondent à leurs attentes. Leur expertise technique et leur connaissance sont des atouts précieux pour mener à bien ces projets.



**« Les rénovations d'éclairage public en LED représentent une opportunité unique pour les communes de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant la qualité de vie de leurs citoyens. Grâce au travail de nos chargés d'affaires et à l'engagement des élus, ces projets peuvent transformer nos espaces publics en lieux plus sûrs et plus accueillants et surtout plus économes »**

s'est exprimé Gérard BARO, Vice-président délégué à l'éclairage public, maire de Causse et Veyran.

Hérault Energies a lancé un premier programme de plus de 12 millions d'euros pour la période 2023-2024, visant à rénover les installations d'éclairage public dans 113 des 147 communes ayant transféré leur compétence à Hérault Energies. Ce programme, financé par le Fonds vert, le département de l'Hérault et Hérault Energies, permet d'équiper 80 % des communes concernées avec un éclairage 100 % LED.

Dans la continuité de cette initiative, un second programme d'environ 7 millions d'euros sera mis en place, permettant aux communes adhérentes de continuer, voire de finaliser, leur projet de modernisation de leur parc d'éclairage existant d'ici 2025.

À l'heure où de nombreuses communes envisagent de moderniser leur éclairage public, il est essentiel de leur fournir un accompagnement adéquat. C'est pourquoi une enquête d'accompagnement supplémentaire a été mise en place pour conseiller les communes actuellement adhérentes qui n'ont pas encore transféré la compétence « maintenance et exploitation » de leur éclairage public. Cette enquête vise à identifier les besoins spécifiques de chaque commune dans des domaines techniquement et juridiquement complexes.

Daniel Fernandez, notre chargé d'affaires référent, est à la disposition des communes intéressées pour leur fournir des informations détaillées sur les procédures relevant de la responsabilité du gestionnaire des installations d'éclairage public, à savoir le Maire dans la plupart des cas. En collaborant et en partageant nos expériences, nous pouvons construire un avenir plus lumineux et durable pour nos communes.

Ensemble, faisons briller nos villes tout en préservant notre planète.

# On accompagne !

**FONDS  
CHALEUR**  
EXPERTISE ET FINANCEMENT

## Hérault Energies et la CCI Hérault s'associent pour un avenir durable.

Le vendredi 27 septembre 2024, Mme Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Énergies et Mr André DELJARRY, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie, ont signé à l'occasion du congrès des communes et intercommunalités de l'Hérault, la convention de la mission chaleur renouvelable de l'Hérault.



Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME et la Région Occitanie en 2023, Hérault Energies et la CCI Hérault annoncent leur candidature commune pour mettre en place la « Mission Chaleur Renouvelable » à l'échelle de l'Hérault.

Ce programme ambitieux, qui s'étendra de 2024 à 2026, vise à développer des actions et des animations territoriales à destination des structures publiques et privées du département.

**Les deux acteurs se partageront les responsabilités de cette mission en fonction de leurs statuts juridiques respectifs.**

**La CCI Hérault interviendra pour les entreprises privées, tandis qu'Hérault Energies se concentrera sur les structures publiques locales ainsi que sur d'autres entités spécifiques telles que les copropriétés et les associations.**

Dans le cadre de cette mission, la CCI Hérault et Hérault Energies s'engagent à :

- Informer les acteurs locaux sur la chaleur renouvelable et ses principales composantes, notamment le bois-énergie, la géothermie et le solaire thermique.
- Faire émerger des projets de chaleur renouvelable auprès de porteurs potentiels.
- Apporter leur expertise technico-économique pour accompagner la mise en œuvre de projets de qualité.
- Conseiller les acteurs sur les aspects juridiques et financiers nécessaires à la réalisation de projets.
- Suivre le fonctionnement des chaufferies et participer à l'observation des filières bois, géothermie et solaire thermique.
- Accompagner la valorisation des filières d'approvisionnement en bois énergie et participer à leur structuration avec les acteurs concernés.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté commune de promouvoir la transition énergétique et de favoriser le développement durable sur le territoire héraultais. Hérault Energies et la CCI Hérault sont déterminés à accompagner les acteurs locaux vers une utilisation accrue des énergies renouvelables.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

M. MUNOZ pour Hérault Energies T. 04 67 09 01 06 – M. 06 08 15 95 21 - t.munoz@herault-energies.fr

M. FLOURY pour la CCI Hérault. M. 06 77 07 38 03 - e.floury@herault.cci.fr



*Au plus près  
de nos partenaires*



## Convention de partenariat pour la lutte contre la précarité énergétique : EDF et Hérault Énergies

La précarité énergétique représente un défi majeur pour la cohésion sociale des territoires, touchant un grand nombre de ménages qui rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins énergétiques de base. Dans ce contexte, EDF et Hérault Énergies ont signé une convention de partenariat pour lutter conjointement contre la précarité énergétique.

Cette convention illustre un partenariat fort et déterminé de lutte contre la précarité énergétique. En combinant leurs efforts et ressources, ces deux acteurs s'engagent à sensibiliser, informer et soutenir les ménages en difficulté, tout en promouvant des pratiques éco-responsables.

La réussite de cette initiative repose sur une collaboration étroite et continue entre EDF, Hérault Énergies et les différents acteurs sociaux et territoriaux impliqués.



**Ce document définit les engagements réciproques des deux parties pour atteindre cet objectif.**

- Hérault Énergies s'engage à organiser des réunions de sensibilisation sur les économies d'énergie et les dispositifs d'aides disponibles. Ces réunions, destinées aux élus, travailleurs sociaux et partenaires associatifs, permettront à un représentant d'EDF de présenter les différentes mesures et aides disponibles (chèque énergie, les fonds de solidarité logement, et d'autres dispositifs de soutien).
- la MAEM Box, fournie par EDF sera mise à disposition des communes. Cet outil est essentiel pour sensibiliser le public aux écogestes et à la maîtrise de l'énergie. Hérault Énergies jouera un rôle central dans la diffusion d'informations relatives aux dispositifs d'accompagnement d'EDF pour les familles en situation de précarité énergétique.
- Mais aussi Hérault Énergies et EDF examineront ensemble la possibilité de réaliser un diagnostic territorial pour identifier les zones de précarité énergétique. Cette démarche permettra de cibler les actions à mener pour réduire les factures énergétiques des ménages les plus vulnérables.



### MAEM Box

**« les bons gestes pour faire des économies d'énergies »**

Hérault Energies peut vous aider à sensibiliser les citoyens à des comportements plus économes en énergie : les collectivités du département peuvent désormais disposer de la MAEM Box (auprès d'Hérault Energies) pour sensibiliser le public aux écogestes et à la maîtrise de l'énergie. Une animation ludique (1-2h de jeu) en équipe est proposée aux usagers pour évaluer leur budget électricité et les sensibiliser aux bons gestes à adopter pour faire des économies dans leur logement.

Pour vous procurer la MAEM Box : [Cassandra Rigaud](mailto:c.rigaud@herault-energies.fr)  
[c.rigaud@herault-energies.fr](mailto:c.rigaud@herault-energies.fr)



## Laurens modernise son éclairage public

**Hérault Énergies accompagne les collectivités dans la modernisation de leur parc d'éclairage public, notamment dans le cadre d'un programme 2023-2024, programme qui permet d'accélérer et d'intensifier la transition énergétique. La commune de Laurens vient de bénéficier de cet accompagnement. Claude MALAVAL, chargé d'affaires à Hérault Énergies, répond à nos questions.**



### Pouvez-vous nous parler de ce chantier ?

« La commune de Laurens a souhaité moderniser l'éclairage économe de ses deux terrains de tennis en optant pour un éclairage plus performant et moins coûteux. Pour être conforme aux exigences de la fédération Française de tennis, nous avons effectué les réglages des projecteurs et les relevés photométriques des deux cours de tennis. »

### En quoi Hérault Énergies est-il intervenu sur ce chantier ?

« La compétence investissement éclairage public a été déléguée par la commune à Hérault Énergies, ce qui a permis à la commune de Laurens de bénéficier des moyens, des compétences techniques et de l'expertise des agents d'Hérault Énergies. L'entreprise INEO titulaire de notre marché a quant à elle, réalisée les travaux conformément aux diverses normes en vigueur. »

### Quel est le coût de ce projet ?

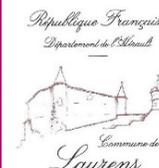
« Le coût de ces travaux s'élève à 19 964 euros HT. Le projet est financé par une subvention du 40 % de Fonds vert, 10 % de subvention du Département, la commune de Laurens et Hérault Energies. »



La modernisation de l'éclairage public à Laurens représente une étape significative vers une gestion plus durable et efficace des ressources énergétiques.

Grâce à l'accompagnement d'Hérault Énergies et aux subventions obtenues, la commune s'engage dans une démarche proactive pour réduire sa consommation d'énergie tout en améliorant le confort des usagers.

Ce projet illustre parfaitement l'importance de la collaboration entre les collectivités et Hérault Energies pour favoriser la transition énergétique et répondre aux enjeux environnementaux actuels.





## CEE: ne passez pas a coté des primes

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est une mesure en faveur de l'efficacité énergétique et permet aux collectivités et EPCI de favoriser certains investissements réalisés pour réduire les dépenses d'énergies.

Les CEE sont l'objet de nombreux abus et escroqueries : pour protéger ses adhérents et parce que la rénovation énergétique est une priorité pour le syndicat, Hérault Energies propose un accompagnement dans le montage des dossiers et la vente des CEE via sa compétence MDE-CEE (et convention 2022-2025).

### Un bonus pour la mobilité

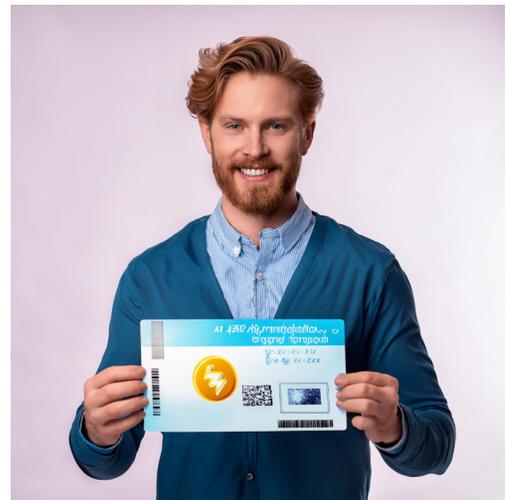
Dans le cadre du groupement de commande pour l'acquisition de véhicules, plusieurs types de véhicules neufs sont éligibles aux CEE et peuvent bénéficier d'une prime « modeste ».

### Un bonus pour l'éclairage public

Dans le cadre de rénovation du parc éclairage public, si la commune réalise les travaux en régie ou est maître d'ouvrage, elle peut valoriser ses travaux sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et du délai de dépôt imposé !

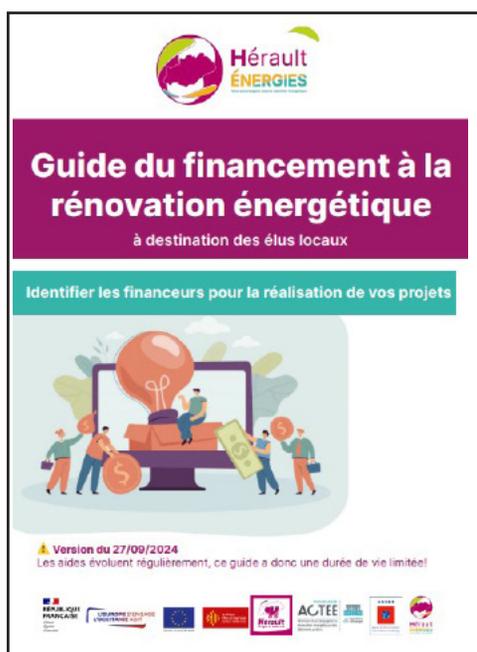
### Une prime supplémentaire pour le bâti public

Un large panel de travaux de rénovation énergétique des bâtiments est éligible. La prime CEE peut ainsi apporter un coup de pouce financier complémentaire aux aides proposées par le syndicat Hérault Energies.



Contact : [cee@herault-energies.fr](mailto:cee@herault-energies.fr)

## Guide du financement à la rénovation énergétique



Hérault Energies a récemment publié un guide des financements disponible à la rénovation énergétique pour soutenir les collectivités dans leurs projets de rénovation de bâtiments.

Ce guide pratique offre des conseils clairs et des informations précieuses sur les différentes options de financement disponibles. Grâce à sa version en ligne, régulièrement mise à jour, les utilisateurs peuvent facilement identifier, étape par étape, les financeurs adaptés à leurs besoins spécifiques.

Hérault Energies s'engage ainsi à faciliter la transition énergétique et à promouvoir des initiatives durables au sein des collectivités, contribuant ainsi à un avenir plus vert

Document disponible sur : <https://www.herault-energies.fr/documentation>  
Contact Hérault Energies : Direction Energies -04 67 09 70 28

## Hérault Énergies, à l'heure des grands rendez-vous



### Salon des communes et intercommunalités de Béziers

A l'occasion du salon, Hérault Énergies a mis en lumière deux temps forts qui témoignent de son engagement en faveur de la transition énergétique et du développement durable sur le territoire héraultais. Le premier a été le lancement de la « Mission Chaleur Renouvelable », une initiative conjointe entre Hérault Énergies et la CCI Hérault. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME et la Région Occitanie en 2023.

Le second temps fort a été le lancement du réseau de « Conseillers en Energies de Proximité » de l'Hérault. Les communes ont ainsi accès à des conseils d'experts, adaptés à chaque situation, et bénéficient de la force et du relai du réseau départemental.



### Salon Energaïa 2025

Nous avons eu le plaisir de formaliser le partenariat entre Hérault Énergies et l'AREC lors du salon Energaïa, avec la signature de la convention « Parcours rénovation énergétique des bâtiments », en présence de Christian ASSAF, Président de l'AREC, ainsi que de la convention « Conseillers en énergie de proximité », en présence de Loïc LINARES, Vice-président de Sète Agglopolé Méditerranée.



« Les Conseillers en Énergies issus d'Hérault Énergies ou de structures partenaires sont formés et outillés pour accompagner et assister techniquement toutes les collectivités du département de l'Hérault. Ainsi toutes les collectivités (de toutes tailles) du département obtiennent la même qualité de conseil, et les dossiers peuvent être relayés si besoin par le syndicat. Ce parcours rénovation énergétique des bâtiments est un des outils proposés aux communes par Hérault Energies et l'AREC » s'est exprimée Audrey IMBERT, Présidente d'Hérault Énergies.

### Nos rendez-vous

**Comités syndicaux**  
vendredi 7 février 10h  
Lundi 28 avril 10h

Directrice de publication : La Présidente  
Réalisation : Hérault Énergies  
Impression : 400 exemplaires et diffusion dématérialisée